Toulouse, vendredi 10 Mai 2019

Madame La Rectrice,

Les représentants élus des personnels réunis aujourd'hui vendredi 10 Mai 2019 à l'occasion du groupe de travail pour les affectations sur postes spécifiques académiques, ont décidé à l'unanimité des organisations syndicales représentées (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNALC, SNETAA-FO, SNFOLC, SE-UNSA, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, SUD éducation) de ne pas siéger ce jour.

En effet, vous avez fait le choix de ne convoquer que la Direction du Personnel Enseignant (DPE) et les élus sans la présence des corps d'inspection et du Secrétariat Général du Rectorat. Nous avions pourtant fait cette demande dès l'année passée et l'avions réitérée cette année avant le groupe de travail.

Le travail des services de la DPE a certes permis de préparer ce GT, mais des questions concernant des avis émis dans le cadre de ce mouvement spécifique hors barème nécessitent la présence des corps d'inspection pour échanger sur les situations.

Devant leur absence et dans le souci de représenter au mieux et dans la transparence tous nos collègues, nous vous demandons que ce groupe de travail se tienne en leur présence et celui du secrétariat général, la semaine prochaine avant les groupes de travail de vérification des vœux et des barèmes.

Veuillez agréer, Mme La Rectrice, l'assurance de notre profond attachement au Service Public d'Education.

Les organisations syndicales